

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **71 (1935)**

Heft 41

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Congrès romand.* — VAUD : *Un candidat.* — *Carnet d'un bon président de section.* — *De trois beaux noms.* — *Dans les sections : Lausanne.* — NEUCHÂTEL : *Convocation.* — *Revue des sections.* — JURA : *Synode scolaire cantonal.* — *Recommandations opportunes.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : MÉTHODES ET PROCÉDÉS : ROBERT LUTHI : *A propos de perspective normale.* — R. BERGER : *Réponse à M. Luthi.* — Communiqué par M. PIERRE BOVET : *Pour la commémoration du 11 novembre.*

PARTIE CORPORATIVE

CONGRÈS ROMAND DE 1936

A La Chaux-de-Fonds

Mesdames et Messieurs,

Chers collègues,

Cette importante manifestation de notre association romande a été définitivement fixée aux vendredi, samedi et dimanche 12, 13 et 14 juin 1936 et, dès aujourd'hui, nous vous prions de retenir ces dates et de vous préparer à manifester, par votre présence, l'intérêt que vous portez à votre Société.

M. G. Willemin, président de l'U. I. P. G., à Jussy-Genève, a bien voulu se charger du rapport général sur

LE RÔLE DE L'ÉCOLE DANS L'ÉTAT

L'importance du sujet mis en discussion n'échappera à personne, car ce sera, pour chacun, l'occasion d'exprimer son opinion ou de fixer ses idées sur une question qui, partout, passionne l'opinion. Nous exprimons à notre collègue Willemin la vive reconnaissance du bureau et celle des sections. Qu'il soit bien assuré de la pleine confiance que nous avons mise en lui.

Mais l'organisation d'un congrès de cette envergure ne va pas sans frais assez élevés. Les précédents comités d'organisation ont bénéficié de diverses subventions dont le total assez coquet les dispensait de soucis financiers trop pesants. La situation est tout autre aujourd'hui. Le « subventionnisme » — ou du moins un

certain subventionnisme — a une mauvaise presse. Le Conseil fédéral a bien inscrit au budget une somme équivalente au 50 % de la subvention accordée il y a quatre ans à Montreux, mais il appartient au Conseil national de dire le dernier mot ! Nul n'ignore, d'autre part, la situation économique et financière du canton de Neuchâtel, particulièrement des communes montagnardes durement frappées par une crise sans précédent. La misère est grande et le corps enseignant n'a pas échappé aux mesures restrictives qu'il a fallu prendre ; les traitements ont été réduits — et on assure qu'ils le seront encore — de façon très sensible.

Les organisateurs comptent sur vous, chers collègues du pays romand, pour que vous manifestiez, par votre participation au Congrès d'abord, votre sympathie aux populations montagnardes et au corps enseignant neuchâtelois qui souffre dans ses affections et tout autant de l'ambiance déprimante créée par le chômage.

Les subventions cantonales et communales seront donc maigres ou inexistantes et le Comité d'organisation doit prendre les initiatives que lui dictent les circonstances. C'est la raison pour laquelle il adresse un pressant

APPEL

**aux sections romandes,
aux sections de districts,
au corps enseignant romand tout entier**

pour l'aider à organiser simplement, mais dignement, le Congrès de 1936.

Le Comité d'organisation doit s'efforcer de trouver lui-même les ressources indispensables. C'est dans cette intention qu'il a édité des

POCHETTES ARTISTIQUES

(papier à lettres et enveloppes) qu'il mettra prochainement en vente au prix de 2 francs. Voilà un cadeau utile pour les fêtes de Noël qui approchent. Si chaque membre de la Romande en achète une et en place une seconde (davantage s'il le peut), la Commission des finances verra l'avenir avec moins d'appréhension. Le Bureau est plein de confiance ; il sait que cet appel ne restera pas sans réponse et que tous les collègues feront le

GESTE DE SOLIDARITÉ

qui s'impose. Les sections romandes seront chargées de la répartition des pochettes dans chaque canton.

UNE LOTERIE

sera aussi organisée, pendant le Congrès probablement, et le Comité spécial se recommande pour l'envoi de lots, manifestations du talent ou de la générosité des collègues. Enfin une ou deux

POCHETTES DE CARTES POSTALES

reproduction de tableaux de collègues artistes seront éditées. De cette façon, le Comité du Congrès, comptant sur l'aide efficace de tous, ne désespère pas de pouvoir faire face à ses obligations.

Le Bureau romand recommande chaleureusement cet appel qui concerne chacun de vous personnellement, chers et honorés collègues et lecteurs.

BUREAU S. P. R.

VAUD

UN CANDIDAT

Dans sa séance du 7 octobre, la section de Lausanne a désigné comme candidat au C. C. notre collègue *Robert Michel*. Nous reviendrons sur cette candidature.

LE COMITÉ DE SECTION.

CARNET DU BON PRÉSIDENT DE SECTION

Ce qui me dicte ces lignes, c'est la peine que nous éprouvons, au comité central, à faire simplement respecter les statuts. Tout ce que je vais écrire l'a déjà été en quatre numéros de cette année (N^{os} 15, 24, 27 et 28). Le bulletinier pense, sans amertume, que c'est peut-être par les membres de notre association que l'*Educateur* est le moins lu. Faudra-t-il, dans un prochain numéro, laisser en blanc la chronique vaudoise pour qu'on s'aperçoive que cette chronique existe ? Qu'on saute les articles d'idées, bon ! mais qu'on prenne connaissance au moins des communications du comité ! Trêve de récriminations !

Voici donc, pour les présidents des sections et pour les membres de la S. P. V., quelques petites formalités à retenir :

1. Une démission doit être donnée six mois à l'avance.
2. Le membre démissionnaire doit encore sa cotisation pour l'année où il démissionne, quelle qu'en soit la raison. Il reste ainsi membre actif jusqu'à la fin de l'année en cours.
3. Pour faciliter le comité de section qui organise une cérémonie en l'honneur d'un membre quittant l'enseignement, le comité central — qui vérifie si les 25 ans de sociétariat sont échus — peut envoyer à l'avance le diplôme d'honneur. Quant à la carte d'honneur, elle n'est remise qu'après sanction de l'honorariat par l'assemblée des délégués.
4. Le président de section recueille l'inscription des nouveaux membres auxquels il remet un exemplaire des statuts S. P. V. et des statuts de section. Il leur fait remplir un bulletin d'adhésion dûment daté et signé ; il veille à ce que l'année du brevet soit inscrite au bas. Il expédie **tout de suite** au caissier central : M. A. *Berthoud*, instituteur à *Villeneuve*, les bulletins recueillis. C'est ce dernier qui abonne les nouveaux membres à l'*Educateur*.
5. Tous les changements de domicile doivent être communiqués au comité central, responsable de l'expédition du journal et de l'ordre des fiches.

Les jeunes collègues en remplacement indiquent l'adresse de leurs parents jusqu'à ce qu'intervienne leur nomination.

6. Les membres qui passent d'une section dans une autre annoncent leur départ au président de l'ancienne section et leur arrivée au président de la nouvelle.

Les honoraires feront bien d'agir de même.

7. Les institutrices qui se marient font connaître au comité central leur nouvel état civil ; le cas échéant, elles envoient à temps leur démission.

8. Il ne suffit pas de refuser l'*Educateur* pour être démissionnaire.

Pour le Comité : Alex. CH.

DE TROIS BEAUX NOMS

Donc, on a rétabli, au-dessus du titre de notre journal, les trois mots : *Dieu, Humanité, Patrie*. Ce peut être un programme, un magnifique programme. Le danger est dans l'application. Bien que l'on m'ait traité d'athée, je n'hésite pas à proclamer le premier de ces noms comme le plus beau : Dieu, esprit du bien absolu, contient tous les autres. Et pourtant, je regrette de la voir figurer à nouveau en tête de l'*Educateur*.

Je sais qu'il est délicat de disputer sur cette matière ; je ne voudrais froisser le sentiment de personne, mais seulement marquer une position.

Ce nom : Dieu, me paraît tellement haut, tellement grand, tellement pur que je vois comme une imprudence à l'employer à tout propos et hors de propos : se contenter d'avoir le mot sur les lèvres, rien que sur les lèvres, et s'en servir comme d'un laisser-passer ou comme d'un manteau !

Je demande à l'individu, au citoyen, — dit Vinet, — de faire en sorte qu'on ne puisse lui imputer des opinions et des principes qui ne sont pas les siens, et d'ôter tout prétexte au soupçon d'hypocrisie ou de simulation... Il y a toujours peu de dignité à vouloir passer ou même à se laisser prendre pour ce qu'on n'est pas¹.

Nous avons tous tant de mal à réaliser un petit bout de christianisme vrai, de ce christianisme qui est au-dessus des Eglises ! Celles-ci le servent et parfois le trahissent. Servantes de Dieu « en esprit et en vérité », hors toute compromission, politique ou autre, elles seraient mieux à même de demeurer fidèles.

Les Eglises-sociétés, comme les églises-édifices, sont des constructions formées de matériaux tirés d'un sol, assemblés d'après un plan et dans un style adéquats à l'âge d'une race et aux besoins religieux d'une époque². Les chrétiens de notre temps ont ainsi l'Eglise qu'ils méritent. Quelques-uns cherchent le salut du protestantisme dans un système théologique, et généralement, dans un système d'extrême droite. Il faut du positif, nous le sentons tous ; mais des affirmations brutales et massives ont-elles nécessairement cette vertu positive ? Suffit-il de brandir quelques antiques dogmes comme on brandirait de vieilles hallebardes pour rendre la vigueur à une piété défaillante ? N'aboutit-on pas bien souvent à une simple reconstitution historique, à un tableau vivant² ?

Ces trop nombreuses citations n'ont qu'un but : montrer que l'étiquette n'est pas toujours l'expression exacte du contenu. C'est pourquoi je me méfie de l'Etat dit chrétien qui croirait améliorer le monde par la domestication de l'école. Des coupures qui me parviennent d'une certaine presse catholique

¹ A. Vinet : *Essai sur la manifestation des convictions religieuses*.

² A.-O. Dupuis : *Le Voile déchiré ou le génie du protestantisme*.

ne font pas précisément la preuve d'un esprit très évangélique à l'endroit de l'école protestante. Ecoutez :

Les autres (élèves catholiques, Réd.) sont bons malgré les leçons pernicieuses qu'on leur a données à l'Ecole non chrétienne (lisez : non catholique, Réd.) ou sournoisement antichrétienne (lisez : laïque, Réd.). Et plus loin : Par contre, cet autre enfant a été confié à l'école non catholique. Mais les parents se rendaient compte des dangers qu'il y aurait... Je ne veux pas allonger, ni chercher noise, mais je possède des quantités d'extraits semblables à ceux-ci. Et je constate que ce sont ces milieux-là précisément qui sont favorables à l'Etat chrétien et à l'école confessionnelle.

Efforçons-nous de rendre cher à tous le devoir de la sincérité, a dit Vinet¹. Or, un tel Etat et une telle école n'enseigneraient ni le christianisme, ni la sincérité. Ils obligeraient les maîtres à des manifestations tout extérieures, et il faut espérer que, dans l'intérêt même de l'Eglise, les manifestations tout extérieures et rituelles peu à peu tomberont dans le mépris¹.

Je crois sincèrement, et de plus en plus, que l'école laïque permet de servir Dieu avec plus de foi, plus de profondeur que l'école confessionnelle. Et c'est aussi pourquoi je crains que ce saint nom : Dieu, imprimé sur la couverture de notre journal, n'apparaisse aux yeux de plusieurs comme un manifeste gênant ceux d'entre nous qui ne pourraient s'y rallier.

Décidément, *la profession du christianisme recommence à devenir significative et difficile¹*, et je conclurai avec un auteur déjà cité : *Si le monde occidental est vraiment en péril, les œuvres de régénération (ré + génération) feront plus, pour le sauver, que les restaurations doctrinales et les anathèmes à la démocratie².*

Alex. Ch.

DANS LES SECTIONS

Lausanne. — Lundi 7 octobre, une foule imposante était au rendez-vous fixé par le Comité de section devant le bâtiment de la radio, avenue de la Sallaz. M. Muller, directeur, notre ancien collègue, nous avait invités, le plus gentiment du monde, à visiter son royaume. Lorsque chacun eut trouvé place dans le grand hall accueillant, il nous fit un exposé clair et alléchant de ce que nous allions voir, mettant ainsi la curiosité de plusieurs à rude épreuve ! Puis on forma trois groupes, placés respectivement sous la direction de M. Muller, d'une speaker et d'un technicien.

La maison est divisée en trois parties distinctes : a) le bâtiment administratif ; b) celui des petits studios et des amplificateurs ; c) du grand studio. Nous pénétrâmes premièrement dans le boudoir des musiciens, le réfectoire (car leur activité ne leur permet pas toujours, d'aller se restaurer au dehors), le foyer (vestiaire des instruments), les douches, le bureau du chef d'orchestre. Au 1^{er} étage, il y a, d'une part, le grand studio vert que beaucoup connaissent pour y avoir passé d'agréables moments « musicaux » : l'orgue occupe toute la paroi sud-est ; en dessous, quelques gradins pour l'orchestre ; en face, des micros mobiles suspendus — pouvant être placés plus ou moins près des divers instruments, à cause de la convergence des sons — et de confortables fauteuils pour les auditeurs. Les fenêtres sont composées de trois glaces superposées, pour éviter les bruits du dehors. Les parois étanches évitent les bruits intérieurs

¹ A. Vinet : *Essai sur la manifestation des convictions religieuses.*

² A.-O. Dubuis : *Le Voile déchiré ou le génie du protestantisme.*

et permettent émission et répétition simultanées. Nous passâmes ensuite dans le « moyen studio », pour musique de chambre, la bibliothèque littéraire et théâtrale, la bibliothèque musicale, la discothèque, puis la salle d'attente, de réception, le studio du speaker, les bureaux, ceux du poste et ceux du *Radio*, ceux des quelques employés, celui du grand chef, deux petits studios pour les conférences, l'un de style ancien, l'autre moderne. Au centre se trouvent les salles du radio-théâtre, avec la cabine du régisseur, munie d'un dispositif pour émission des divers bruits par disques, et en relation directe avec la « salle des bruits », au sous-sol, où galopèrent les chevaux de Charles le Téméraire et où coule, à volonté, même les chutes du Niagara ! Que de révélations, d'émerveillements surtout, de déceptions aussi, puisque tout est « truqué » ! Jouer devant le micro nécessite une technique tout à fait spéciale, et qui ne doit pas s'acquérir d'un coup !... Enfin, nous visitâmes les salles d'amplificateurs, où une baie permet de suivre ce qui se passe dans le grand studio, une autre ce qui se passe dans le « moyen studio ». Le régisseur musical dispose de deux chambres d'écoute pour le contrôle. Ajoutons que le sous-sol compte, outre la fameuse « salle des bruits », une « chambre d'écho » pour effets sonores spéciaux et les locaux nécessaires pour le système tout à fait moderne du conditionnement d'air des studios, aération et chauffage.

Nous espérons que ce long compte rendu est une preuve de la grande amabilité avec laquelle M. le directeur Muller s'est occupé de nos visiteurs ! Un bien cordial merci !

(A suivre.)

Pour le Comité : H. BR., secrétaire.

NEUCHÂTEL

CONVOCATION

Assemblée générale. — Dans sa séance du 26 octobre, le Comité central a fixé l'Assemblée générale annuelle au samedi 23 novembre prochain, à 14 h. 30, à Neuchâtel.

L'ordre du jour de cette importante réunion paraîtra dans le *Bulletin* du 16 novembre. Le présent avis tient lieu de convocation, et nous invitons les membres de la S. P. N. à faire tous leurs efforts pour assister à l'assemblée. Celle-ci suivra de très près la session ordinaire du Grand Conseil qui discutera un nouveau et copieux programme d'économies à réaliser dans l'enseignement. Il en sera question dans notre assemblée.

Le local sera désigné ultérieurement.

COMITÉ CENTRAL.

REVUE DE NOS SECTIONS

Section du Val-de-Ruz. — Président : M. Emile Scherler, instituteur, à Cernier.

Au 1^{er} janvier 1935, cette section comptait 43 membres actifs et deux membres honoraires.

Elle s'est réunie trois fois. A Chézard, causerie de M. Tuetey, inspecteur décédé, sur *L'école-sourire*. A Fontaines, le 26 mai, conférence de Jean Matthey, du Bureau psychologique de Bienne sur *L'orientation professionnelle*. Trop peu de participants pour entendre cet intéressant exposé. A Cernier, le 1^{er} décembre, M. Adolphe Amez-Droz, instituteur, à Villiers, a présenté d'une façon charmante une série d'anecdotes sur la vie scolaire. M. Jean de la Harpe, professeur à l'Université de Neuchâtel, a ensuite traité ce sujet : *Le raisonne-*

ment de l'enfant. Au cours de sa conférence, dit le rapport, M. de la Harpe nous a rappelé des vérités que nous oublions trop facilement et dont la méconnaissance est souvent la cause de nos difficultés et de nos échecs ».

Après avoir énuméré les questions administratives discutées par la section, M. Scherler nous dit : « En décembre, il fut décidé de supprimer les exercices de chant, l'expérience ayant démontré que rien de bien sérieux ne pouvait être entrepris. Des regrets furent exprimés ainsi que le vœu de voir renaître la chorale défunte ».

Il déplore qu'un trop grand nombre de membres se désintéressent complètement de la Société pédagogique. « Beaucoup de collègues, ajoute M. Scherler, ne font acte de présence aux assemblées que le moins longtemps possible ; à la première occasion, ils filent à l'anglaise ».

Faible participation à la course du 16 juillet en Gruyère avec retour par la Corniche du Léman.

Les réunions entre instituteurs du district, qui avaient eu un certain succès, ont été supprimées en raison du peu d'empressement avec lequel on répondit aux convocations.

Cinq séances de Comité ; celui-ci a presque toujours siégé au complet. Bel exemple d'assiduité et de ponctualité que M. Scherler a raison de relever.

L'organe de la section *Entre nous* a paru quatre fois. Voici ce que dit le rapport à son sujet : « Nous avons pu apprécier combien cette petite publication rend service à la section. C'est un organe de liaison d'autant plus précieux que les assemblées sont rares et les membres fort dispersés. Nous remercions encore M. Millioud pour son aide précieuse ».

Section du district de Boudry. — Président : M. *Edouard Porret*, à Saint-Aubin. Le bref rapport de cette section reçu le 22 juin nous dit ceci : « La section de Boudry a tenu 3 séances, en 1934. Le Comité fut renouvelé le 15 mai pour la période 1934-1936, avec siège à Saint-Aubin. Au cours de ces assemblées, et à côté des questions relatives à la baisse des traitements, à la fusion de l'*Educateur* et du *Bulletin*, on bénéficia des conférences substantielles et captivantes de MM. Jean Matthey (*La psychotechnique*) et Thiébaud (*En Angola*).

La section a dû accepter avec regrets la démission de Mlles Demarchi et Jebens qui, toutes deux, ont pris leur retraite. En témoignage de gratitude et de sympathie, un souvenir fut remis à chacune des démissionnaires.

Effectif de la section : 56 membres actifs.

Section du Val-de-Travers. — Président : M. *Emile Grisel*, instituteur à Travers. C'est en vain que le Comité central a cherché à obtenir le rapport de la section du Val-de-Travers ; il attend encore une réponse à ses lettres du 7 juin et du 10 août dernier. La caissière laisse aussi sans réponse les demandes d'explication de notre trésorier en chef. Ce silence est significatif. D'après les renseignements fournis au Comité central par le délégué du Val-de-Travers, le Comité en charge a fait preuve d'une brillante inactivité au cours de l'exercice 1934. Les sociétaires sont mécontents de cette coupable carence et certains font mine de ne pas payer leurs redevances. Si le Comité de Travers s'est borné à dormir sur les lauriers de ses prédécesseurs, il n'était pas, on le comprendra très disposé à le confesser dans un rapport.

Souhaitons que la section du Val-de-Travers change au plus vite de ministère pour reprendre vie.

J.-Ed. M.

JURA**SYNODE SCOLAIRE CANTONAL**

Nos collègues romands connaissent sans doute cette institution bernoise, que nous appelons le Synode scolaire, sorte de conseil préconsultatif chargé d'orienter la direction de l'Instruction publique sur les grands problèmes qui surgissent au cours des ans dans le domaine de l'école. Elu par le peuple à la manière du Grand conseil, il comprend environ cent cinquante membres : pédagogues, ecclésiastiques et laïques. Il se réunissait d'habitude, une fois l'an, en une séance d'un jour seulement. Or, l'année dernière, par raisons d'économie, on supprima la réunion du Synode scolaire (il faut reconnaître que ses membres, payés au taux des députés et indemnisés pour leurs frais de voyage, coûtent à l'Etat, pour cette unique séance, environ 3000 fr.). La Commission d'économie publique, par l'organe de son rapporteur, expliqua ainsi cette décision : « On a estimé qu'il y aurait peut-être moyen de réaliser quelques économies en renonçant à convoquer le Synode scolaire. Il ne semble pas qu'il soit nécessaire, pour discuter des mesures à prendre en vue de combattre le goût des friandises chez les écoliers, de se réunir tout exprès aux frais de l'Etat ».

Et la suppression fut décidée.

Le comité du synode scolaire, à la fin d'un rapport circonstancié où il décrit l'activité de cette institution durant la période de 1931-1934, se défend d'avoir eu l'intention de convoquer les membres du synode en vue de délibérer sur cette question, assez importante, d'ailleurs, au point de vue éducatif l'ayant rapidement examinée en une séance du comité, en même temps que d'autres nombreuses affaires.

Je conte cet incident pour montrer une fois de plus à quelles mesures, qu'elles déplorent sans doute elles-mêmes, le marasme économique force nos autorités à recourir.

Voici, pour permettre au lecteur de juger du rôle du synode scolaire, une énumération sommaire des questions qu'il a étudiées au cours de la période de 1931-1934 : l'ordonnance concernant le service médical dans les écoles, le développement physique et moral de la jeunesse, l'école et l'orientation professionnelle, le livret scolaire, la question de la formation des instituteurs, et spécialement, l'introduction de la quatrième année d'études pour les institutrices, la loi sur l'allocation de subsides de l'Etat aux écoles moyennes, examen du nouveau règlement concernant les examens en obtention du brevet primaire, rapports entre l'école et l'Eglise.

RECOMMANDATIONS OPPORTUNES

Notre chef du département de l'Instruction publique, M. le Dr Rudolf, se fait un devoir, au retour des frimas, de rappeler aux autorités scolaires et communales et au corps enseignant, l'œuvre de secours en aliments et en vêtements aux écoliers nécessiteux. Maintes communes ont fait de la distribution d'aliments et de vêtements une institution permanente, qui, chaque année, fonctionne au grand soulagement des parents pauvres et pour le bien physique et intellectuel des enfants. Mais il est encore un trop grand nombre de localités où l'on ne fait, à cet égard, absolument rien ou presque rien. Que partout on veille désormais à ce que chaque écolier reçoive du moins l'alimentation qui lui est nécessaire !

Il conjure en outre les instituteurs de s'occuper de l'orientation professionnelle des élèves dont la scolarité expire le printemps prochain. Qu'ils s'abouchent, à cet effet, avec les parents, les médecins et les conseillers d'apprentissage pour travailler en étroite collaboration.

H. S.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

MÉTHODES ET PROCÉDÉS

A PROPOS DE PERSPECTIVE NORMALE

Dans le dernier¹ numéro de *L'Educateur* a paru, sous la signature de M. Richard Berger, un article intitulé : *Deux intéressants problèmes de perspective*. Cet article, qui veut remettre en question certaines règles fondamentales de perspective normale, ne peut, selon nous, que contribuer à désorienter totalement le lecteur non averti. Nous avons pensé bien faire en rétablissant ci-dessous les choses à leur place.

M. Berger arrive à des conclusions notoirement erronées que nous allons tout d'abord rectifier. Nous nous justifierons ensuite brièvement.

I. La perspective dite *normale* est bien une perspective *exacte*. Les conventions sur lesquelles elle repose, et que nous discuterons tout à l'heure, sont *peu nombreuses* et *naturelles*. C'est une science absolument sûre, dont les règles sont basées sur la géométrie descriptive.

II. L'ensemble des cubes dont la mise en perspective constitue la première question qui préoccupe M. Berger, doit bien être dessiné comme le montre la figure 1 de l'article. Les figures 2 et 3 ne sauraient représenter des cubes.

III. La courbe permettant de représenter un cercle en perspective n'est pas une ellipse (sauf dans un cas particulier et très rare). Cette figure, que nous appellerons une *pseudo-ellipse*, est divisée en deux parties inégales par le diamètre longitudinal (horizontal). La partie inférieure est plus ouverte que la partie supérieure.

* * *

La perspective normale d'un objet est obtenue en cherchant les intersections des « rayons visuels » émanant d'un objet et arrivant à l'observateur, avec un « tableau » plan et vertical placé entre l'objet et l'observateur.

Cette définition contient un certain nombre de conventions et appelle quelques remarques.

1° On parle d'un observateur. La perspective ignore donc la vision binoculaire (stéréoscopie). Il faut considérer ou bien des objets assez grands et éloignés, ou bien supposer que l'observateur n'utilise qu'un seul œil pour observer son modèle. Cette convention dérive du souci de n'obtenir qu'un seul dessin.

2° Le « tableau » est un plan. Cette remarque n'est, à vrai dire, pas même une convention. Je ne sache pas que nous dessinions souvent sur des surfaces autres que des plans. Il est rarement donné à nos élèves de faire œuvre de céramistes. (Du reste, dans ce cas lui-même, il faudrait voir !...) Mais il est certain que si notre dessin est exécuté sur un papier, un carton, une toile tendue, alors le « tableau » ne peut être qu'un plan, puisque notre dessin doit pouvoir lui être substitué. Il n'est nullement nécessaire de faire intervenir ici la forme sphérique de l'œil. Ne confondons pas le sujet et l'objet ! Nous voulons réaliser un objet (dessin) qui, observé par un sujet (œil), ressemble le plus possible à la réalité vue par le même sujet. Peu nous importe le sujet ! L'image qui se forme sur la rétine ne saurait (pour le moment) m'intéresser,

¹ Voir *Educateur* N° 37, du 12 octobre.

et je ne me flatte pas de la connaître. Toutefois, je sais qu'elle est renversée et que je ne suspends pas, pour autant, mes portraits la tête en bas.

3° Le « tableau » est vertical. Cette fois, nous sommes bien en présence d'une convention. Il faut assigner une position à notre tableau ; et cette position sera *forcément*, plus tard, celle de notre dessin. Comme le regard humain est dirigé le plus souvent horizontalement, que c'est la façon la plus naturelle de regarder lorsque le corps est dans la position debout, alors nous choisissons le *tableau vertical*. Ainsi, dans la plupart des cas, nous disposons d'une surface qui se présente sous son développement maximum ; nous avons le plus de place possible pour dessiner. Pensons seulement, le dessin une fois exécuté, qu'il doit être regardé dans la même position ; par exemple, tenu à bout de bras, ou fixé contre un mur avec des punaises. Ainsi, le moyen qui consiste à incliner un tableau pour en améliorer l'éclairage, doit être employé avec discernement, pour ne pas risquer de déformer la perspective. C'est cette convention qui conduit à la règle : *les verticales restent verticales*, par le jeu d'un théorème élémentaire. Cette règle signifie seulement, nous le répétons, que le dessin doit être placé verticalement pour être contemplé.

D'ailleurs, l'œil humain est un si admirable instrument, qu'il est parfaitement possible de jouir d'un dessin qui n'est pas placé verticalement. Mais, dans ce cas, instinctivement, nous orientons notre regard à peu près perpendiculairement au dessin, et l'illusion est conservée (les lois de la perspective aussi!).

Quant à l'appareil photographique qui reproduit les arbres ou les clochers comme des fuyantes, c'est qu'il est mal employé, voilà tout ! Les appareils perfectionnés présentent un dispositif appelé *décentrement* qui permet de corriger ce défaut. Ce dispositif revient à rétablir le « tableau » dans le plan vertical. La photo alors, conserve les verticales. Bien entendu, en toute rigueur, une telle photo, pour être regardée dans les conditions convenables, devra être également placée dans un plan vertical, et au-dessus de la ligne du regard. *C'est ainsi qu'on serait conduit à placer un tableau représentant un clocher à plus de 1 m. 70 au-dessus du sol.* Mais, là encore, un tel souci est excessif, et l'œil humain s'accommode fort bien d'une position moins rigoureuse.

Cette convention n'en est pas moins absolument nécessaire pour mettre de l'ordre dans notre perspective. Sans elle, il serait impossible de dessiner et l'on arriverait précisément à l'anarchie qui règne dans les figures 2 et 3 de l'article de M. Berger. Les mêmes remarques s'appliquent aux horizontales de front. Dans l'article qui nous occupe, les cubes A, C, F et H, qui présentent à la vue leurs faces latérales, restent pourtant, quant à leurs faces antérieures, parallèles au « tableau », puisque celui-ci est un plan, comme notre dessin lui-même. Mais ce dessin, à son tour, *ne peut être vu normalement qu'en sa partie centrale*. Il est lui aussi vu en perspective, et cette vue perspective est nécessaire pour une reproduction exacte de la réalité.

4° Signalons pour terminer — et sans nous étendre longuement sur le cas de l'ellipse — la faute de raisonnement qui fait dire à M. Berger, — « après une étude approfondie », — que la figure perspective du cercle est une ellipse régulière. M. Berger confond un cône de révolution avec un cône tout court. Or, la géométrie nous apprend (théorème de Pascal), que les sections coniques fermées sont des cercles ou des ellipses géométriques. Il s'agit ici, — rappelons-le, — de cônes de révolution ; c'est-à-dire *de cônes dont la section normale est un cercle*. Des cônes quelconques peuvent donner des sections quelconques ; et

c'est bien le cas du cône dessiné par M. Berger, dont une section oblique est un cercle, dont par conséquent la section normale n'est pas un cercle en général. Et là encore, on ne saurait créer une confusion entre le diamètre de l'ellipse et autre chose. Le diamètre qui nous intéresse est celui qui résulte de la mise en perspective du diamètre du cercle, et celui-là divise la figure en deux parties inégales.

Robert LUTHI,

Dr ès sciences, instituteur. Pinchat-Genève.

RÉPONSE A M. LUTHI

En lisant la critique ci-dessus de mon article sur la perspective j'ai cru tout d'abord que M. Luthi plaisantait. Mais non, il paraît que c'est sérieux !

Voyons, pour commencer, le cas de la perspective des cubes (*Educateur*, p. 604).

Je constate qu'un manuel de dessin en usage aujourd'hui dans l'enseignement moyen et normal de Belgique enseigne une nouvelle théorie sur la perspective du cube, théorie contraire à celle qu'on professe chez nous. Je l'expose dans l'*Educateur* en reproduisant le nouveau dessin proposé par M. Vinet (fig. 2 de mon article, p. 605). Je démontre, en retournant ce dessin dans la fig. 3, que l'idée de M. Vinet n'est pas bonne et qu'il vaut mieux s'en tenir au dessin traditionnel N° 1.

Là-dessus, M. Luthi m'accuse de répandre des « conclusions erronées », de « désorienter totalement (!) le lecteur non averti, et il nous démontre que seule la fig. 1 est exacte, tout en condamnant l'anarchie qui règne dans les fig. 2 et 3 ».

Que M. Luthi me pardonne : je crois bien qu'il n'a pas lu mon texte et qu'il s'est contenté de regarder les gravures. Sinon, il aurait constaté que *ma conclusion était déjà la sienne !* Qu'il remette donc son épée au fourreau et lise ce que je dis des fig. 2 et 3 qui excitent tant sa réprobation !

M. Luthi s'étonne que je puisse mettre en doute les règles de la perspective. Comment n'a-t-il pas vu que ma réflexion sur l'incertitude de cette science n'était qu'ironique. C'était l'impression que donnait la rectification de M. Vinet. Mais puisque je rejette la conclusion de ce dernier, il est évident que, pour moi, la perspective redevient une science sûre, sans qu'il soit besoin de le dire.

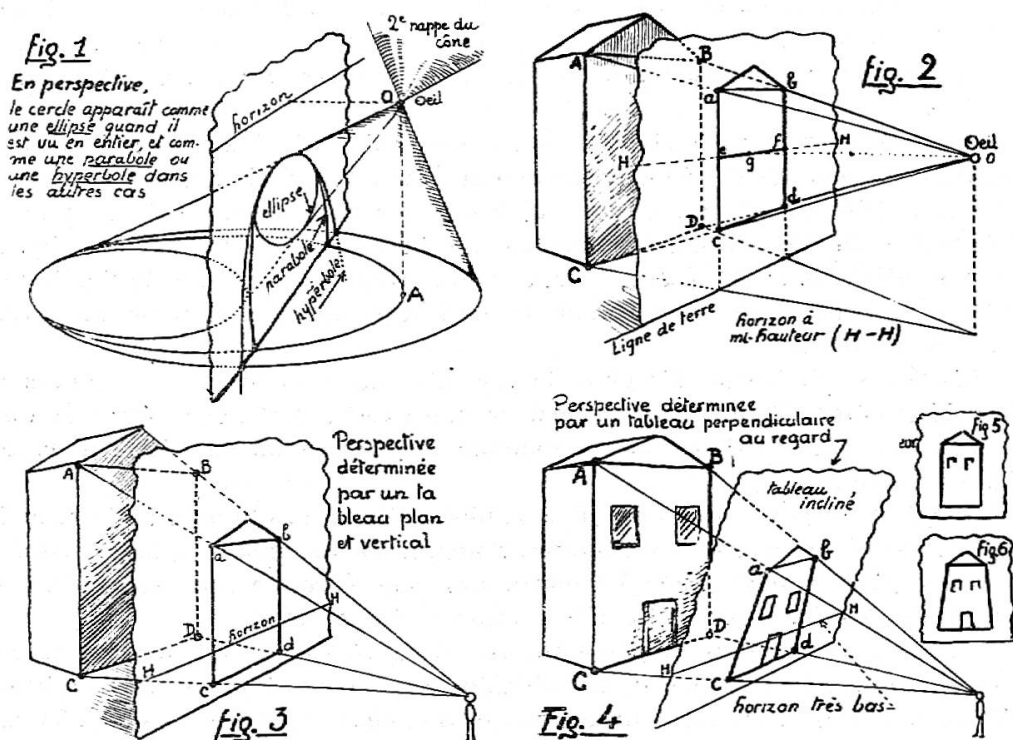
Ailleurs, M. Luthi prétend que je fais intervenir à tort la forme sphérique de l'œil à propos du tableau en forme de calotte. « Ne confondons pas le sujet et l'objet », dit-il ! La confusion n'existe que dans son imagination. Qu'il relise mon explication et il constatera que je n'ai fait allusion à la forme sphérique de l'œil qu'*uniquement à propos du retournement de la fig. 2 de M. Vinet*. Il est bien évident que la sphéricité du tableau n'a rien à faire avec celle de l'œil !!!

Quant à l'accusation de troubler le corps enseignant par mon exposé du 12 octobre, c'est un comble. N'oserait-on plus, dans un journal pédagogique, signaler une nouvelle théorie sur la perspective, même en la condamnant ? Sommes-nous donc au temps de l'Inquisition, ou M. Luthi croit-il que le corps enseignant de la Suisse romande ait la tête si peu solide qu'on ne puisse lui exposer des opinions contradictoires sans le voir se troubler ? M. Luthi me paraît se faire une singulière idée du bon sens de ses collègues.

Le grand nombre de communications orales et écrites qui me sont parvenues prouve que ces questions de perspective intéressent et même passionnent nos collègues. Chacun cherche à se faire une opinion. Il m'est venu de toutes parts

des remarques plus ou moins concordantes qui rempliraient plusieurs numéros de l'*Educateur*. Il paraît du reste que la perspective a été de tout temps une science très discutée, et dans les manuels, dans les revues pédagogiques, dans les congrès de dessin, j'ai eu l'occasion de voir émettre toutes sortes d'opinions de chercheurs ; mais je peux assurer que nulle part on n'a formulé, comme M. Luthi le fait, exprimées sur un ton aussi catégorique, une série aussi complète de... — tant pis, je lâche le mot — ...bêtises !

Quand M. Luthi vient affirmer, au nom de la science, et pour rétablir la vérité », que *la perspective d'un cercle n'est pas une ellipse, mais une courbe*



quelconque, une pseudo-ellipse », je n'ai qu'un mot à lui répondre, c'est qu'il ne connaît même pas cette vérité scientifique qu'il croit défendre. Le premier manuel venu de géométrie descriptive la lui apprendra. Qu'il veuille bien consulter l'ouvrage le plus complet qui ait paru sur cette question, le grand *Traité de perspective* de J.-J. Pillet, lequel sert de base à l'enseignement de la perspective en France depuis un demi-siècle; et il constatera (p. 74) que *la perspective d'un cercle est bel et bien une ellipse*. La fig. 1 montre la corrélation existant entre la perspective et les sections coniques : le cercle vu en perspective est la directrice, l'œil le sommet du cône, le tableau le plan sécant. Quand le cercle est vu en entier, il apparaît sur le tableau comme une **ellipse** ; quand le cercle dépasse la base du tableau et que son bord se trouve juste au-dessous de l'observateur en A, on se trouve dans le cas du plan sécant (= tableau) parallèle au côté (O-A) du cône ; la partie visible de ce cercle prend la forme d'une **parabole** sur le tableau. Enfin, quand le cercle s'étend plus loin que le pied de la verticale abaissée de l'œil de l'observateur, le tableau prolongé vers le haut couperait la seconde nappe du cône. La partie visible du cercle apparaît donc comme une **hyperbole** sur le tableau.

Un observateur placé, par exemple, sur un des bancs d'un cirque voit donc l'arène (supposée circulaire) comme une **ellipse** ; il voit le gradin sur lequel il est debout comme une **parabole** et les gradins plus hauts que lui comme des **hyperboles**.

Voilà ce qu'enseignent les manuels orthodoxes de perspective (Pillet, p. 74). Nulle part il n'est question de « pseudo-ellipse ».

M. Luthi prétend que j'ai fait un « vice de raisonnement » en confondant « un cône de révolution avec un cône tout court », et il nous explique *que seul un cône dont la section normale est un cercle donne une ellipse !*

Décidément, M. Luthi est brouillé avec la géométrie descriptive. Avant de venir « rectifier des conclusions erronées », il ferait bien d'ouvrir un manuel de géométrie descriptive (par exemple les *Leçons de géométrie élémentaire* de Hadamard, II, p. 468). Il y apprendra alors que *la section d'un cône quelconque à base circulaire par un plan est une ellipse, une parabole et une hyperbole. Que le cône soit de révolution ou oblique, c'est la même chose*. Et si M. Luthi désire encore d'autres références et précisions sur les lois géométriques, qu'il nous le dise : je suis à sa disposition.

Ses assertions m'ont du reste paru si extraordinaires que je les ai soumises à un spécialiste de ces questions, M. May, professeur au gymnase cantonal vaudois, lequel a bien voulu les « expertiser ». M. May me retourne l'article de M. Luthi avec les remarques suivantes :

« 1. *Le cercle en perspective est bien une ellipse dans les cas habituels.* — 2. *La pseudo-ellipse n'existe pas.* — 3. *L'appareil photographique donne toujours une perspective exacte.* — 4. *M. Luthi fait erreur dans l'explication de l'effet du décentrement.* — 5. *Le tableau est généralement plan, mais pas nécessairement ; il n'est pas toujours vertical.* — 6. *Plusieurs paragraphes de l'article de M. Luthi sont incompréhensibles, ne signifient rien ou sont du remplissage.* — 7. *L'allure scientifique du dernier paragraphe (4) est un trompe-l'œil ; il y a là des choses vraies, mais beaucoup d'erreurs aussi (section normale d'un cône ?). Les diamètres d'un cercle ne donnent pas, lorsqu'on les met en perspective, des diamètres de l'ellipse perspective du cercle.*

» Je suis prêt, ajoute M. May, à justifier scientifiquement mes remarques. »

On constate que presque toutes les assertions de M. Luthi sont réfutées par la plus haute compétence vaudoise en la matière. Pour quelqu'un qui prétendait « remettre les choses en place » le résultat est assez drôle... Je n'insiste pas, ce serait cruel...

Et si M. Luthi persiste à contredire MM. Pillet, May, Hadamard et Liénaux, unanimes sur cette question, il prouve par là que contrairement à son affirmation, les règles de la perspective sont si peu sûres qu'on n'arrive même pas à s'entendre sur le problème élémentaire de la perspective du cercle. Le dilemme est posé.

(A suivre.)

Richard BERGER.

POUR LA COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918

A la onzième heure de ce jour, les cloches de partout vont sonner.

A leur appel, dans les campagnes et dans les villes, les passants s'arrêteront, les travailleurs suspendront leur activité. Pendant une minute, silencieux et immobiles, tous ils se souviendront.

1914, la guerre est déclarée ;

1915, la guerre a mis aux prises presque toutes les nations ;

1916, la guerre s'acharne, impitoyable ;

1917, la guerre et la misère partout ;

1918, la cinquième année de guerre est commencée. Octobre annonce l'approche de l'hiver ; une fois encore, les rigueurs du mauvais temps vont-elles ajouter aux souffrances des soldats dans leurs tranchées de boue et de neige ? Non.

Novembre apporte un espoir qui grandit et qui se réalise. A la onzième heure du onzième jour, les cloches de partout annoncent la signature de l'armistice et la cessation du combat.

Les souffrances vont s'oublier dans la joie des temps nouveaux. Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté !

17 ans ont passé. Aujourd'hui, 11 novembre 1935, pour la dix-septième fois, les cloches de partout vont sonner la joie des peuples délivrés par l'armistice de 1918 et le glas de tous les morts, de toutes les souffrances de la guerre.

Elles devraient aussi sonner les matines de la bonne volonté entre les hommes. Hélas ! Les soldats et les populations qui ont subi la grande guerre ont enduré d'indicibles souffrances ; les morts, par millions, reposent sous les croix des cimetières des champs de bataille ; des millions de blessés, de mutilés, d'infirmités, d'aveugles cachent leurs plaies horribles dans une retraite héroïque ; des orphelins, des veuves, des mères pleurent la mort d'un être aimé ; des enfants, des femmes, des vieillards, chassés de leurs villages incendiés par la mitraille, ont gravi un calvaire atroce.

Et la paix du monde n'est pas faite.

La guerre, la misère et la haine divisent les hommes qui restent sourds à l'appel sublime : « Aimez-vous les uns les autres ».

17 ans ont passé et les hommes n'ont pas réalisé le grand espoir qui faisait dire aux soldats des tranchées : « Il faut tenir jusqu'au bout, il faut accepter toutes les souffrances pour que cette guerre soit la dernière, pour que nos enfants ne vivent pas ce que nous vivons ».

Aux heures anniversaires, une profonde compassion monte de nos cœurs pour tous les martyrs de la grande guerre. C'est peu et c'est trop facile ; cette paix qu'ils ont entrevue, cette paix qu'ils ont payée d'avance de leur bonne volonté, de leurs larmes, de leurs souffrances et de leur sang, c'est à nous, c'est surtout à vous de la vouloir réaliser.

Reprenez la tâche et comme ceux de la grande guerre, pensez à ceux qui viendront après vous. Ils sont là, tout près de vous. Ce sont ces petits frères, ces petites sœurs, ces petits voisins des degrés inférieurs, ceux de l'école enfantine, ceux que leurs mamans portent encore dans leurs bras.

Soyez des enfants de bonne volonté ; gardez vivant le souvenir de ceux qui ont tant souffert ; ouvrez votre cœur à l'amour du prochain et devenez des ouvriers de la paix du monde.

Les cloches vont sonner et pendant une minute, évoquant des souvenirs communs, leur message unira les hommes dans une même pensée...

Ecoutez la méditation d'un soldat qui, au lendemain d'un combat, assistait à l'enterrement d'un de ses camarades :

« Devant la fosse prête, on a déposé le cercueil. Le prêtre psalmodie à mi-voix ; on dirait qu'il parle au mort. Les visages sont graves. Chacun songe au destin qui, demain, le ramènera peut-être ainsi à la terre maternelle, ou qui, le sauvant mille fois encore de la mort, lui ouvrira l'avenir, le bonheur, la vie. Faine va marquer sa place au pays des croix. Et parce qu'ici rien ne pousse, parce que la nature oublieuse ne recouvre ni n'efface le passage de la mort, on ne verra sur ces champs que les croix, la multitude des croix toutes pareilles. Elles constellent la plaine comme les étoiles le ciel.

» Il faudra que ceux qui viendront ici et qui verront le grand geste uniforme

que traceront sur la terre les croix, lorsque le soleil roulant dans le ciel fera bouger leurs ombres, s'arrêtent et comprennent la grandeur du sacrifice ! C'est cela que veulent nos morts ! C'est cela que nous voulons, nous qui demain serons peut-être des morts ! »

Mais voici que les souffrances des peuples vont cesser. Octobre et novembre 1918 vont amener la délivrance et l'espoir.

Le 6 octobre, le chancelier allemand télégraphiait au président Wilson pour demander la conclusion d'un armistice. Après quelques semaines de négociations, les gouvernements alliés en arrêtaient les conditions et chargèrent le commandant en chef des Armées alliées de les signifier aux Allemands. Le maréchal Foch fit alors savoir au haut commandement ennemi que s'il sollicitait un armistice, ses plénipotentiaires auraient à se présenter aux avant-postes français le 7 novembre, sur la route de Chimay à La Capelle.

Le 7, vers midi, on fit savoir que les parlementaires, qui devaient se présenter à partir de 8 heures, n'arriveraient pas avant 16 ou 17 heures.

A 17 heures apparut un lieutenant d'état-major, à cheval, précédé d'un trompette portant un drapeau blanc : il venait annoncer l'arrivée prochaine des plénipotentiaires, retardés jusque-là par le mauvais état des routes. La nuit est venue, le temps est affreux, une pluie fine tombe sans abattre un brouillard assez épais. A 20 heures, enfin, les sentinelles distinguent un halo de lumière et perçoivent quelques notes de la sonnerie « Cessez le feu ». Quelques secondes après, un convoi de voitures automobiles se présente à vive allure sur la route, phares allumés ; à l'avant de la première, un immense drapeau blanc se détache dans la nuit ; sur le marchepied, un trompette debout continue de sonner. Un geste arrête les voitures. Un jeune capitaine s'avance. Il reconnaît les parlementaires et monte dans la première des cinq automobiles. Sur le marchepied, un caporal-clairon français a remplacé le trompette allemand, et l'on se remet en marche vers La Capelle. Pendant la courte halte, des fantassins et des chasseurs sont accourus de partout, à travers champs. Les uns, arrêtés au bord de la route, contemplent le spectacle inouï, crottés, silencieux, appuyés sur leurs armes. D'autres suivent la file des voitures jusqu'à l'entrée du village de La Capelle, où le convoi s'arrête et où les délégués allemands, après s'être présentés aux Français, montent dans des voitures françaises. On arrive vers 3 heures à Terguier, où un train attend les Allemands.

Mais ce ne sont encore là que les préliminaires de l'armistice.

Le 8 novembre, à 7 heures, dans une aube grisâtre, glisse lentement à travers les arbres de la forêt de Rethondes une petite lumière rouge. C'est le train des parlementaires allemands. Doucement refoulé, il s'arrête en plein bois sur une voie légèrement incurvée, ne présentant ni quai, ni abri. A deux cents mètres environ, on distingue, à la même hauteur, la ligne noire d'un autre train arrêté. C'est celui du maréchal Foch, arrivé depuis la veille. Le masque du bois a été choisi pour en dérober l'emplacement aux vues aériennes de l'ennemi. Le maréchal Foch attend dans son wagon l'heure qu'il a fixée. A 9 heures précises, les parlementaires allemands sont invités à monter dans le wagon-bureau. Le maréchal se fait remettre leurs pouvoirs et va les examiner dans son salon particulier. Ils sont en règle.

Le maréchal entre dans la grande pièce où les plénipotentiaires allemands l'attendent, debout. Il demande à leur président de lui nommer les membres de leur délégation. Il leur présente à son tour les membres de la délégation alliée. Après une brève discussion : « Nous demandons la conclusion d'un armistice », disent deux plénipotentiaires allemands. Le maréchal Foch leur fait alors donner par son chef d'état-major lecture des clauses principales de l'armistice. Le texte complet leur est remis en même temps.

Le texte de chaque clause, d'abord lu en français, est traduit en allemand.

Les phrases bien articulées tombent dans un silence de mort. Les têtes sont droites, les visages impassibles. La scène atteint dans sa simplicité le plus haut degré de pathétique ; le moment est poignant.

Il est à peu près 11 heures, le maréchal et un représentant de l'armée anglaise se retirent. Il a été précisé que la réponse allemande devra arriver avant le lundi 11 novembre, à 11 heures.

Le 10, vers 19 heures, le maréchal leur faisait rappeler la prochaine expiration du délai. Quelques instants après cette communication, la réponse du chancelier arrivait : « Le gouvernement allemand accepte les conditions de l'armistice qui lui ont été posées le 8 novembre ».

La dernière séance s'ouvrit seulement le 11 novembre, à 2 h. 15 du matin. Le texte fut relu, traduit article par article. A 5 h. 10, les deux plénipotentiaires de l'Entente et les quatre plénipotentiaires allemands apposaient leurs signatures sur le document qui arrêta l'effusion de sang. Le texte portait que les hostilités devaient prendre fin six heures après la signature ; le feu devait donc cesser à 11 heures, de la mer du Nord à la Suisse.

Lisons maintenant cet émouvant récit de la matinée du 11 novembre, laissé par un témoin.

« Vers 8 heures, la grande nouvelle fut annoncée. Nous étions dans la cuisine du Presbytère. Un téléphoniste parut, tremblant d'émotion, tenant entre les mains un message. Je n'oublierai jamais la scène. Le lieutenant, indifférent, prit le papier jaunâtre et se mit à lire. Mais tout de suite, son visage s'empourpra, il fit un bond de côté et poussa un cri... Ce fut du délire. On n'y crut pas tout d'abord. Chacun demandait à voir le télégramme ; on se le passait de mains en mains. La nouvelle à travers le village de Dom-le-Mesnil fusa comme une traînée de poudre. Pendant ce temps, sur la rive nord de la Meuse, les bataillons attendaient, l'œil au guet, le fusil à la main, et le corps dans le sillon hâtivement creusé, que l'aiguille eût marqué l'heure de la fin du cauchemar.

» Celui-ci continuait comme si rien de nouveau n'était survenu. Les obus s'écrasaient sur le sol, la mitrailleuse débitait sa chanson de mort ; tout ce qui se montrait était fauché.

» 10 h. 45. Une salve de 150 s'abat sur Dom-le-Mesnil.

» 10 h. 57. Les mitrailleuses tirent des deux côtés.

» 11 heures. Là-bas, au bout de la passerelle, un clairon invisible a sonné. Cessez-le feu ! — Levez-vous ! — Au drapeau !... C'était la fin. »

Ainsi pour les combattants les souffrances étaient terminées, les périls écartés, l'anxiété des leurs définitivement calmée. Chacun d'entre eux était désormais sûr de revoir les êtres qui lui étaient chers. Dans leurs régiments décimés par la mort et maintes fois renouvelés, leur pensée se reportait aux camarades dormant leur dernier sommeil dans la terre des champs de bataille. Aucune allégresse n'était assez vive, aucune action de grâce assez ardente, aucune manifestation assez joyeuse pour répondre à tout ce que leur apportait de bonheur le coup de clairon de la onzième heure du 11 novembre 1918.

Le feu a cessé. Le premier moment de joie et d'enthousiasme qui soulève les survivants s'est apaisé. Les peuples comptent leurs morts, pansent leurs blessés, reconstruisent leurs villages et méditent la leçon du passé.

Oh ! que ce sacrifice unique pèse sur l'avenir. Qu'il écarte à tout jamais de ce monde le fantôme de la guerre. O morts ! ô mutilés ! vous tous qui aimiez tant la vie et qui avez souffert pour qu'elle fût plus douce encore, à quoi aurait servi votre martyre s'il ne faisait pas enfin descendre sur la terre, pour y demeurer toujours, la paix qui est promise aux hommes de bonne volonté ?

(Communiqué par M. Pierre BOVET.)

C'EST LE MOMENT DE PRENDRE DU



Octobre et novembre sont des mois critiques pour la santé des écoliers ; ils décident en effet du bien-être physique de beaucoup d'entre eux durant tout l'hiver. Aussi est-ce à cette saison que l'on commence les cures d'huile de foie de morue. Comme aucun autre produit, l'huile de foie de morue raffermir la santé des enfants et augmente leur force de résistance contre les intempéries et tous les dangers de l'hiver.

Mais l'huile de foie de morue présente un grand désavantage : celui de ne pas pouvoir être prise précisément par les enfants qui en ont le plus besoin. Or, c'est précisément pour ceux-ci que nous avons créé le JEMALT, produit composé d'extrait de malt WANDER et de 30 % d'huile de morue norvégienne désodorisée et solidifiée. C'est une poudre granuleuse, dépourvue du goût de l'huile de foie de morue. On le prend très volontiers ; il stimule l'appétit, augmente le bien-être général et permet à l'enfant de résister plus facilement aux maladies infectieuses.

Le Jemalt est en vente dans toutes les pharmacies
en boîtes à fr. 2.25 et fr. 4.50.

D^r A. Wander S. A., Berne

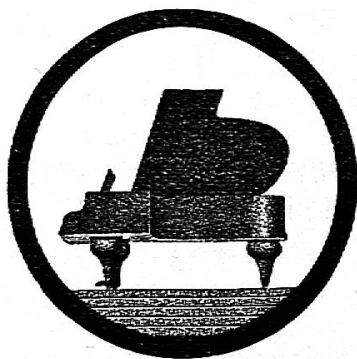
NOËL

NOËL

Immense choix de chœurs mixtes, d'hommes et d'enfants, édités par la Commission intereccl. romande de chant religieux. Demander spécimens à **M. L. BARBLAN**, pasteur, Lausanne, Bergières 1.

L'ALLEMAND

garanti en 2 mois. L'italien en 1. En cas d'insuccès restit. argent. Aussi des cours de 2, 3 ou 4 semaines à votre gré et toute époque. Diplôme enseignement en 3 mois, dipl. commerce en 6. Références. Ecole Tamé, Baden 57.



Exigez les

PIANOS A QUEUE

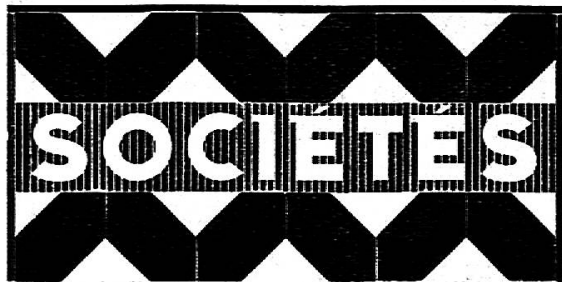
Burger & Jacobi

INSTRUMENTS SUISSES
DE HAUTE QUALITÉ.

Empaillage de tous les
animaux
pour écoles

Chamoisage de peaux — Fabrication de **Fourrures**

Labor. zool. et Pelleterie, M. Layritz, Bienne 7, ch. d. Pins 15



Faites imprimer vos statuts, cartes de convocation, programmes, circulaires, cartes de soirées, enveloppes, en-têtes de lettres affiches, aux

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A.,
Lausanne, Avenue de la Gare, 23.
TÉLÉPHONES : 33.633 à 33.636.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

PARAIT LE SAMEDI

Rédacteur de l'«Educateur»:

ALBERT ROCHAT
CULLY

Comité de rédaction:

M. CHANTRENS, TERRITET
H. BAUMARD, GENTHOD
H.-L. GÉDET, NEUCHÂTEL
J. MERTENAT, DELÉMONT

Rédacteur du «Bulletin»:

CHARLES GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

Correspondants de sections:

AL. CHEVALLEY, LAUSANNE
AD. LAGIER, GENÈVE
Mlle N. LOBSIGER, PETIT-LANCY
J.-E. MATTHEY, NEUCHÂTEL
H. SAUTEBIN, DELÉMONT

ADMINISTRATION ET EXPÉDITION :

AVENUE DE LA GARE, 23, LAUSANNE
CHÈQUES POSTAUX : II. 6600 TÉLÉPHONE : 33.633

PRIX D'ABONNEMENT :

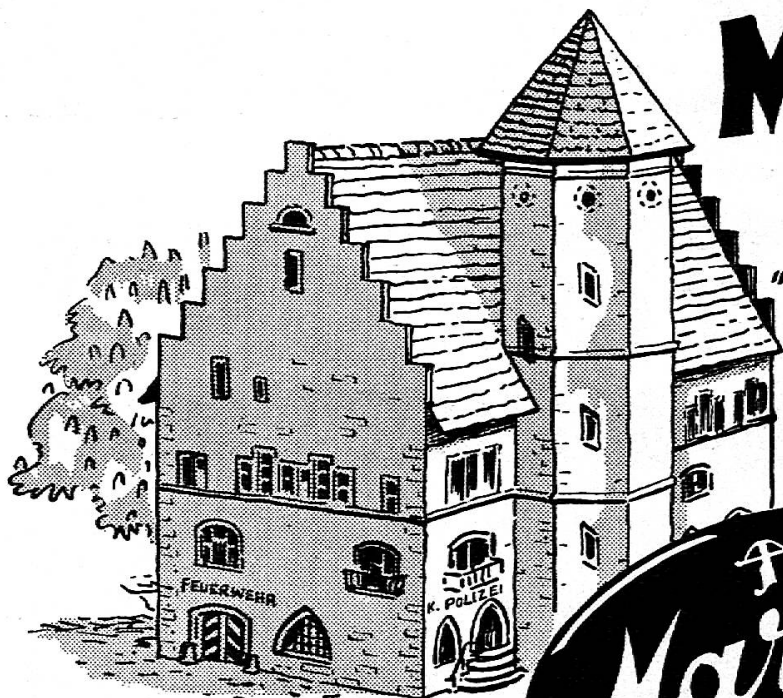
Suisse..... Fr. 9.— Etranger..... Fr. 12.—

Joindre 30 cent. à toute demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S.A. Lausanne, et à ses succursales.

SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Nouveaux cartonnages Marga

Pour une
"Petite ville argovienne"



Avec
chaque boîte



Marga-Crème et

Marga-Graisse brillante

...petite ou grande, noire ou de couleur, vous avez droit à un **découpage gratuit** pour la construction d'une maison. La série comprend 8 modèles différents, qui permettent le montage d'une petite ville argovienne.

N'employez donc pas n'importe quel cirage pour l'entretien de vos chaussures, mais **exigez la crème réputée MARGA** avec les découpages.

Pour les cours de travaux manuels, demandez quelques feuilles gratuites au fabricant.

A. SUTTER

FABRIQUE DE PRODUITS POUR L'ENTRETIEN DE LA CHAUSSURE
OBERHOFEN (THURGOVIE)